

Chargé(e) de mission – Finalisation du Guide de bonnes pratiques d'hygiène en apiculture et mise à jour de l'annuaire des laboratoires d'analyses des matrices apicoles Cdd 6 mois – Automne/ hiver 2021/2022

CONTEXTE et OBJECTIF

L'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) - Institut de l'Abeille a pour mission de concourir au développement de l'apiculture professionnelle française et d'être un appui technique à l'ensemble de la filière apicole. Les actions de l'ITSAP – Institut de l'abeille sont réalisées en concertation étroite avec un réseau d'une vingtaine d'Associations régionales de développement apicole (ADA) et groupements spécialisés nationaux. Pour plus d'informations : <http://www.itsap.asso.fr>

L'ITSAP doit notamment aider les apiculteurs par la mise à disposition d'outils pour les aider dans leur activité. Cela peut passer par exemple par la proposition d'un registre d'élevage (<https://itsap.asso.fr/publications2/le-registre-delevage-obligatoire-et-utile/>) ou encore d'un cahier de miellerie (<https://itsap.asso.fr/publications2/le-cahier-de-tracabilite-ou-cahier-de-miellerie-un-outil-indispensable/>).

Depuis plusieurs années, l'ITSAP travaille sur un projet de **Guide de bonnes pratiques d'hygiène en apiculture (appelé GBPHA)**. Il s'agit d'élaborer un document de référence, aussi bien pour les apiculteurs, que pour l'Administration, pour mieux appréhender les enjeux sanitaires des productions apicoles. Ce guide comprend notamment une analyse des risques (biologiques, physiques et chimiques) en production de miel, pollen et gelée royale et les bonnes pratiques d'hygiène à mettre en place pour ces 3 productions. Ce guide a pour objectif d'aider à l'application de la réglementation européenne du « Paquet Hygiène » qui définit les obligations et résultats à atteindre en matière d'hygiène des denrées alimentaires. Une fois terminé, ce guide doit être déposé officiellement auprès de la DGAL (Direction générale de l'alimentation – Ministère de l'Agriculture) pour validation et il sera ensuite édité officiellement à la Documentation Française).

Par ailleurs, l'ITSAP-Institut de l'abeille a réalisé en 2012 un état des lieux de l'offre en analyses proposées par les laboratoires sur les matrices apicoles pour mieux connaître l'offre en analyses existante (analyses physico-chimiques, sensorielles/organoleptiques, microbiologiques, palynologiques, d'adultération du miel¹, pathologiques, toxicologiques...) et mettre ces informations à disposition des acteurs de la filière apicole. Ces analyses sont très utiles pour les acteurs de la filière apicole (apiculteurs, ADA, salariés ITSAP, vétérinaires...): vérification de certaines caractéristiques des produits de la ruche (composition, critère de qualité...), recherche d'agents pathogènes ou de maladies pour les colonies d'abeilles, recherche des résidus dans les productions, etc. Ce travail a donné lieu à la création d'un **annuaire en ligne référençant plus de 50 laboratoires** répartis en France et dans des pays limitrophes (Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne). Cet outil est en accès libre sur notre site internet : <https://itsap.asso.fr/outils/laboratoires/annuaire-labos/>. Cet annuaire nécessite une mise à jour

¹ Recherche de pratiques de fraudes

régulière, pour prendre en compte les modifications au niveau des laboratoires : coordonnées/interlocuteurs, et offre en analyses proposées.

L'offre d'emploi proposée s'articule donc autour de ces 2 outils : **Guide de bonnes pratiques d'Hygiène en apiculture** et **Annuaire des laboratoires de l'ITSAP**.

La personne recrutée sera sous la responsabilité de la Responsable Qualité des produits et Durabilité de l'ITSAP-Institut de l'abeille.

MISSIONS

Guide de bonnes pratiques d'hygiène en apiculture :

- Finaliser la rédaction du guide de bonnes pratiques d'hygiène en apiculture (GBPHA) : intégrer des remarques issues de consultation précédentes, intégrer des mises à jour réglementaires et des références bibliographiques récentes, puis déposer ce guide de bonnes pratiques officiellement auprès de la DGAL.
- Travailler sur des supports de vulgarisation (réglementation Paquet Hygiène et bonnes pratiques d'Hygiène) destiné aux apiculteurs, conseillers, formateurs.

Mise à jour de l'annuaire des laboratoires :

- Contacter les laboratoires (via un questionnaire puis par téléphone si besoin) référencés dans l'annuaire afin de recueillir les mises à jour et nouveautés à intégrer dans leur offre en analyses.
- Saisir ces modifications dans la base de données de l'annuaire des laboratoires.

LIEU ET CONDITIONS

Lieu : Locaux de l'INRAE Avignon – Domaine Saint-Paul

Type de contrat : CDD de 6 mois.

Date de disponibilité : 1^{er} novembre 2021.

Conditions : salaire selon profil et grille. Participation aux frais d'hébergement (si double résidence) et de repas. Frais de déplacements pris en charge (conditions ITSAP).

PROFIL

Bac+3/+4 en agronomie/agriculture/agroalimentaire/biologie.

Capacités relationnelles, rigueur, sens de l'organisation et autonomie.

Compétences nécessaires en anglais pour correspondre avec les laboratoires étrangers.

Des connaissances en apiculture et en gestion de base de données (Wordpress) seraient un plus.

Maitrise des logiciels de bureautique.

CV et lettre de motivation sont à envoyer (**en précisant la référence de l'offre**) avant le **25 septembre 2021** par courriel, à l'attention de Cécile FERRUS à l'adresse suivante : [cecile.ferrus\(a\)itsap.asso.fr](mailto:cecile.ferrus(a)itsap.asso.fr)